



FORMATION EN TÉLÉMÉDECINE

SOIGNER À DISTANCE DE FACON SÛRE ET EFFICACE

La télémédecine, pour répondre aux défis de demain



INFORMATIONS GÉNÉRALES



UNE FORMATION DIPLOMANTE TOURNÉE VERS L'AVENIR

1. PUBLIC-CIBLE

Cette formation est plus particulièrement destinée aux médecins, notamment aux médecins de premiers recours, mais est ouverte à tous les professionnels de la santé, aux professionnels des technologies de l'information et de la communication, aux directeurs et cadres des institutions de santé, aux chefs de projet informatique et aux consultants.

2. CONTEXTE

Les professionnels de la santé, les médecins en particulier, sont appelés à soigner des patients à distance, que ce soit par téléphone, courriel, vidéo ou par d'autres moyens de communication. Cette médecine nécessite l'acquisition de compétences nouvelles pour l'exercice d'une médecine sûre et efficace. L'objectif de cette formation est, au travers de cours théoriques, d'ateliers, de travaux personnels et d'exercices de simulation, de permettre aux professionnels de la santé d'acquies ces compétences.

3. ORGANISATION

Jean Gabriel Jeannot, médecin, spécialiste en médecine interne, Neuchâtel.

4. DURÉE

8 heures + travail personnel facultatif (12 heures environ).

5. LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français. Les participants seront amenés à lire des supports de cours en anglais.

6. DATES, LIEU ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les formations auront lieu les 23 janvier et 6 février 2020 à Lausanne. Elles seront dispensées pour un nombre de participants allant de 8 à 22 personnes maximum.

7. PRIX

Le prix de la formation est de CHF 500. Ce prix inclut l'enseignement, le matériel, la correction du travail personnel et les collations.

8. INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les demandes se font par mail à l'adresse jeannot@medplus.ch

1. SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE ET INTERVENANTS

La formation est constituée d'un enseignement théorique, d'ateliers (seul ou/ et en groupes), de simulations avec des cas fictifs, de lectures et, pour les participants qui le souhaitent, d'un travail personnel.

INTERVENANTS

- Jean Gabriel Jeannot, médecin, spécialiste en médecine interne, Neuchâtel.
- Gabriel Avigdor, avocat spécialisé dans les nouvelles technologies, Lausanne.
- Daniel Fishman, directeur médical, Soignez-moi.ch.
- Romain Boichat, directeur opérationnel, Soignez-moi.ch

COURS THÉORIQUES

- Jean Gabriel Jeannot
- Gabriel Avigdor
- Daniel Fishman

ATELIERS ET TRAVAUX PERSONNELS

- Jean Gabriel Jeannot

SIMULATIONS

- Jean Gabriel Jeannot
- Daniel Fishman
- Acteur

EXAMEN (ORGANISATION ET CORRECTIONS)

- Jean Gabriel Jeannot
- Romain Boichat

2. SUPPORT DE COURS

Un support de cours sera remis aux participants, il contiendra les messages les plus importants transmis durant la formation, c'est-à-dire les informations nécessaires à une pratique sûre et efficace de la téléconsultation.

3. ATTESTATION, CERTIFICAT ET CRÉDITS DE FORMATION

La participation aux deux demi-journées de formation donne droit à une attestation de participation, la participation aux deux demi-journées de formation et la réussite du travail personnel donnent droit à un certificat de formation en télémédecine.

(Demande de reconnaissance auprès de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) en cours.)



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

23 JANVIER 2020 - 14h-18h

- 14h00 - 14h15 **Message de bienvenue (JGJ)**
- 14h15 - 15h00 **La télémédecine, définition (JGJ)**
Les différents types de télémédecine
Pourquoi le développement de la télémédecine est une nécessité
- 15h00 - 15h15 **Travaux de groupes sur les différentes caractéristiques / conditions d'une consultation / téléconsultation (JGJ)**
- 15h15 - 15h30 **Restitution des travaux de groupes (JGJ)**
- 15h30 - 16h00 **Pause**
- 16h00 - 16h30 **Les solutions existantes à l'étranger. Les solutions existantes en Suisse (JGJ)**
- 16h30 - 17h30 **Exercices de téléconsultation avec situation fictive (cas pratiques + discussion) (JGJ + DF)**
- 17h30 - 17h45 **Présentation du travail personnel à effectuer à domicile (JGJ)**
- 17h45 - 18h00 **Synthèse de la journée (JGJ)**

JOUR 2

6 FÉVRIER 2020 - 14h-18h

- 14h-00 - 16h00 **Télémédecine : quel cadre juridique ? Télémédecine, comment facturer ? (GA)**
- 16h00 - 16h30 **Pause**
- 16h30 - 17h00 **Présentation de la plateforme Soignez-moi (DF)**
- 17h00 - 17h30 **Les exigences de la téléconsultation (recommandations internationales) (JG)**
- 17h30 - 17h45 **Echanges avec les participants (cadre juridique, recommandations internationales) (JGJ)**
- 17h45 - 18h00 **Synthèse des 2 jours, take home messages (JGJ)**